

Thresor admirable de la  
sentence prononcee par  
Ponce Pilate contre nostre  
sauveur Jesus-Christ...

Thresor admirable de la sentence prononcee par Ponce Pilate contre nostre sauveur Jesus-Christ.... 1581.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

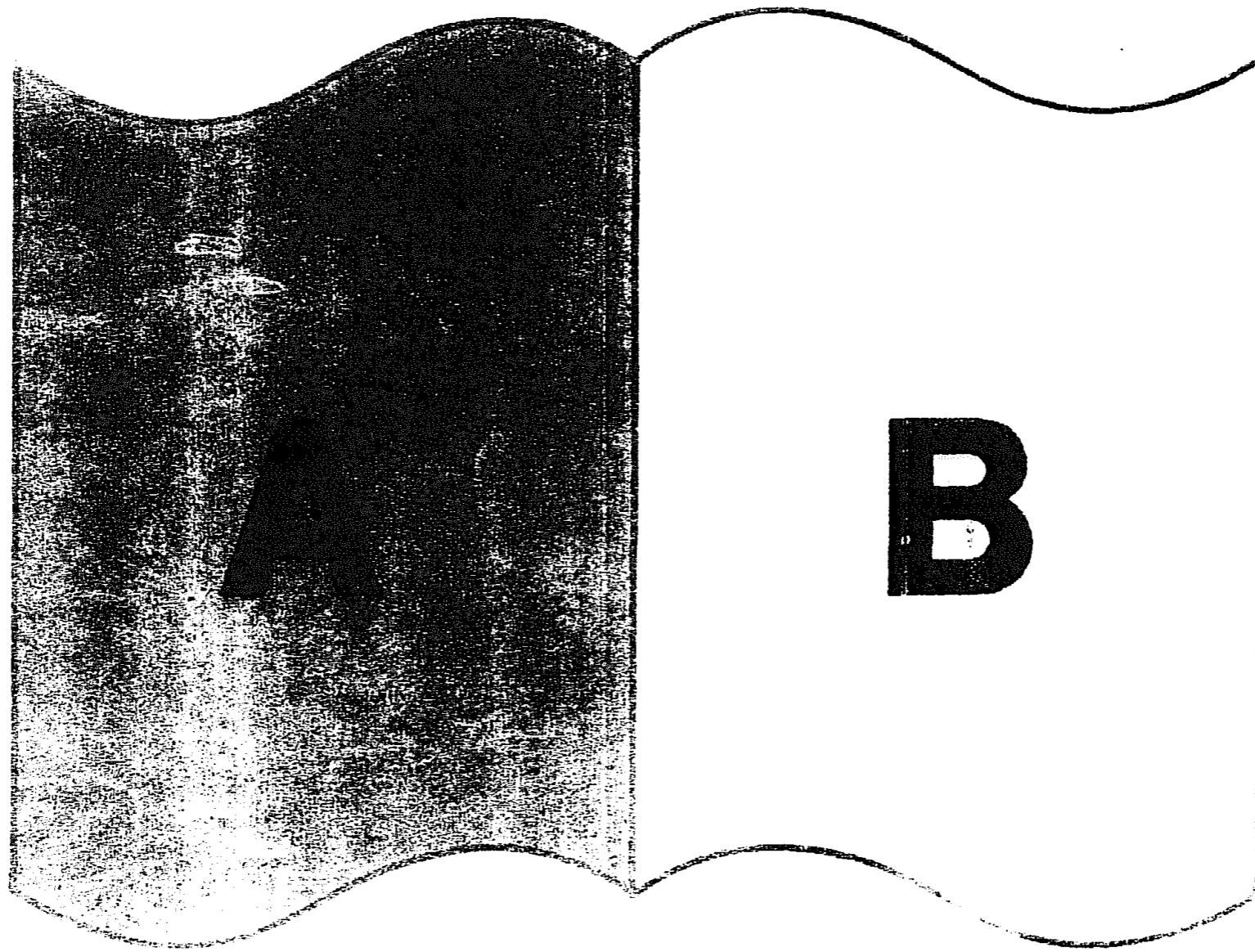
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:utilisationcommerciale@bnf.fr).

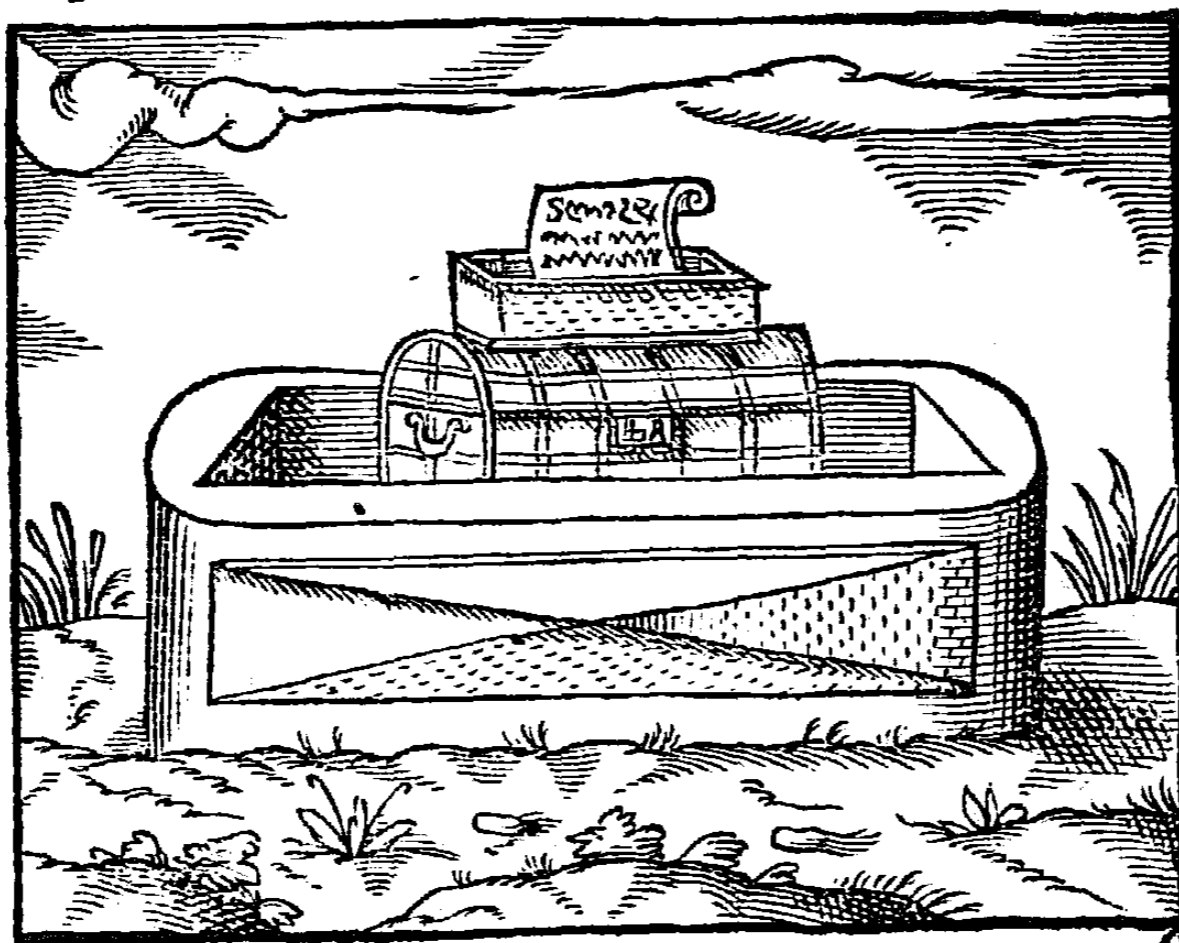


**VALABLE POUR TOUT OU PARTIE DU DOCUMENT**

**Threfor admirable,**  
**DE LA SENTENCE**  
prononcee par Ponce Pilate,  
contre nostre Sauueur  
Iefus-Christ. **B511930**

*Trouuee miraculeusement efcrite sur parchemin  
en lettre Hebraique dans vn vafe de marbre,  
enclofe de deux autres vafes de fer & de pier  
re, en la ville d'Aquila au Royaume de Na-  
ples, sur la fin de l'anne 1580.*

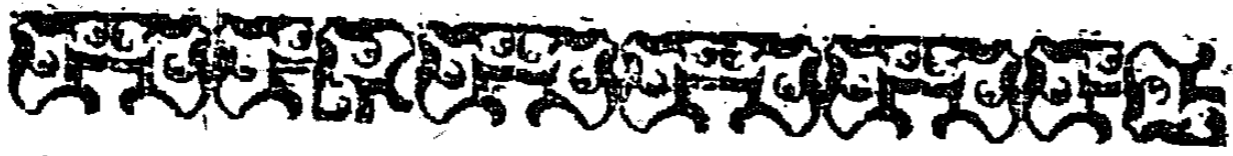
Traduict d'Italien en François tât pour l'vtilité publique, & l'exaltation de nostre faincte foy, que pour louange de la dite ville.



**A LYON,**  
Par Iean Stratius en rue Merciere.  
**M. D. LXXXI.**



1424  
1075



**D I S C O V R S D E L A**  
*sentence de Mort, donnee contre nostre*  
*Sauueur IESVS CHRIST, par*  
*Ponce Pilate, trouuee miraculeuse-*  
*ment, sur la fin de l'annee 1580. En*  
*la ville d'Aquila, au Royaume de*  
*Naples: Et de la description d'icelle*  
*ville.*



**M I S L E C T E V R S,**  
 Comme ainsi soit, que  
 depuis peu de temps en  
 çà, ait esté descouuert,  
 en la ville d'Aquila, au Royaume de  
 Naples, appartenant à la Duchesse de  
 Parme, presentement gouvernante  
 au pais de Flandres, pour le Roy  
 Catholicque, vn Thresor à tous au-  
 tres Thresors incōparable, pour estre  
 le plus grand & le plus precieux, qui

A 2



fut onques, pource que tout le genre humain, participe au fruit d'iceluy, d'autant que son salut en depend totalement, ie n'ay voulu, m'ayant esté le dit Thresor communiqué, estre si auare & ingrat d'un si grand bien, que de le garder entier pour moy, sans t'en faire iouir, à fin que tu ayes occasiõ de m'en sçauoir quelque gré, & de louer la diuine grace & bonté: laquelle apres la reuolution de tant d'annees, a permis qu'une chose tant rare & singuliere, comme la propre Sentence donnée par Ponce Pilate, contre nostre Sauueur IESVS CHRIST, ait esté trouuee si estroittement enclose que vous entendrez. Car combien que ce ne nous soit pas chose nouvelle d'entendre que nostre precieux Sauueur ait esté condamné à mort par les Iuifz, à fin de nous donner

ner la vie que nous auions perduë,  
 & de laquelle nous estions exclus &  
 forüffis, par noz demerites & griefz  
 pechez, dequoy nous faiçt foy la sa-  
 cree Histoire, ce n'est pas peu de cho-  
 se toutesfois d'auoir trouué les ex-  
 presses parolles de la Sentence pro-  
 noncée contre nostre Seigneur, tra-  
 duite d'Hebrieu, de mot à mot, en  
 diuerses langues, & mesmes en la no-  
 stre, ainsi que ie vous feray voir in-  
 continent, apres que ie vous auray  
 touché, comme en passant, quelque  
 chose de la susdite ville d'Aquila, ou  
 ledit Thresor a esté trouué. Ceste vil-  
 le est fort celebre & ancienne, con-  
 struite & fondée, en Italie, au Royau-  
 me de Naples, à cinq mille seulemēt,  
 du lieu où estoit autresfois construi-  
 te ceste noble & anciēne ville Amin-  
 terne, de laquelle on void encores



aujourd'huy les grans fondemens de  
 plusieurs magnifiques edifices, & en-  
 tre autres d'un Theatre, de beaux té-  
 ples & de grosses tours, par où l'on  
 peut iuger, combien estoit grande  
 ceste Cité, tât en superbes bastimens  
 qu'ë multitude de peuple: de laquelle  
 Tite Liue, parle en plusieurs endroits,  
 & mesmement au dixieme liure, où  
 il demonstre comme ceste ville fut  
 prinse par force par Spurius Consul,  
 & comme furent par luy tuez enui-  
 ron deux mille huit cens bourgeois,  
 & quatre mille deux cens huitante  
 faitz prisonniers. Il fait mention en  
 vn autre endroit, comme les Ami-  
 ternins, les Umbriens, Norsinois &  
 Reatinois, donnerent secours de Sol-  
 datz, à Lucius Scipion, qui estoit pour  
 passer avec l'armee en Afrique. Et  
 Virgile en son septieme liure, dit,

*Vna*



*Vna ingens Amiterna cohors, prisique  
Quirites.* C'est à dire,  
Le grád est l'Amiterne avec les vieux  
Quirites. Et Martial.

*Nos Amiternus ager foelicibus educat  
hortis*

*Nursinas poteris parcius esse pilas.*

Crispe Saluste, Citoyen de ceste vil-  
le, la beaucoup renommee, pource  
qu'il a escrit plusieurs ceuures, & sem-  
blablement Victorin Euesque d'icel-  
le, qui fut occis pour le nom de Christ  
du temps de l'Empereur Nerua. Ce  
que i'ay bien voulu amener, pource  
que la rauine de ceste grande ancien-  
ne & noble cité faict beaucoup à l'e-  
tablissement, dignité, grandeur &  
principauté de nostre ville d'Aquila,  
de laquelle il est maintenant que-  
stion de parler deuant que venir à ce  
qui nous en faict entamer le propos  
& qui

& qui la doit renommer & embellir, pour le plus riche ioyau, & pour la plus digne, precieuse, salutaire & tres sainte relique & antiquité, qu'elle puisse contenir & enfermer & qui se puisse oncques trouuer au monde: dont la plus grand partie des Princes & potentats Chrestiens ont receu certain & tresagreable aduis. Ceste noble ville d'Aquila se monstre sur le haut d'une montagne, & est pour le present la premiere & principale cité de tout le pays d'Abbruzze, auquel elle est situee, à tréte mille de Sulmone à costé vers l'Apennin. Il n'y a point de doubte, qu'elle est nouvelle, & qu'elle fut edifiee selon Razan, du temps de Charles premier Roy de Sicile, apres que la susdite ville d'Amiterne, & Forcone, que les escriuains appellent Forconium, à huit mille

d'Aquila

9  
d'Aquila, de l'autre part, descendant plus bas vers la riuere Pescaire furent ruinees, comme encores auourd'huy se voyent les demolitions, ruines grands fondemens de pierres de taille, de l'adite ville dicte *Furconium*, & mesmes encores auourd'huy ce lieu s'appelle *Furcono*. Apres d'oc, ainsi que Rayan & Blonde recitent, qu'Amiterne & Furcone furent ruinees, on ne lit point, par qui, sinon que Blonde dit que ce fut par les Lombards (faisant mention que ladite ville de Furcone n'estoit pas si noble qu'Amiterne) les peuples de ces pais s'assemblerent pour leur seurete, entre les autres montagnes, ou ils bastirent quelque lieu, & commencerent à y habiter. Et ainsi, à cause de la bonte de l'air, croissans de iour en iour, & y bastifans tousiours Forteresses & Cha-

B



steaux, comme lesdits habitans n'euf-  
 sent aucũ principal chef, pour le gou-  
 uernement d'entre eux, quelque tẽps  
 apres, ils furent subiuguez par quel-  
 ques meschãs hommes, pour ce qu'ils  
 n'auoyẽt pas le moyẽ de se defendre.  
 Et par long temps, ils furent traittez,  
 tout ainsi que s'ils eussent estẽ esclau-  
 ues venduz. Or croissant de iour en  
 iour le pesant ioug de seruitude, les-  
 dits peuples cõmẽcerẽt à prẽdre cõeur  
 & à proietter le moyen de leur deli-  
 urance. Parquoy ils ordonnerẽt secre-  
 temẽt entre eux de tuer les susdits ty-  
 rãs, & de fait ils executerẽt heureuse-  
 mẽt leur deliberatiõ. Et cõme ils fus-  
 sent ainsi deliurez d'vne si grãde serui-  
 tude, ils aduiserent & delibererẽt d'e-  
 difier ceste noble ville d'Aquila pour  
 leur defense & conseruation. Et ainsi  
 à chacũ des peuples de ces Chasteaux  
 & contrees fut cõsignẽ vne partie du

lieu où se deuoit bastir ladite cité, à fin quelle fut edifiée selon leur volonté & besoin, voulās neātmoins quelle fust puis apres nōmee *Aquila*, esperans avec le temps, de l'accroistre en forte, non seulement en edifices & richesses, mais aussi en multitude de peuple qu'elle peust seigneurier & maistriser toutes les places circonuoiſines, ny plus ny moins q̄ l'Aigle (appelée en Latin *Aquila*, à la maistrise & preeminence sur tous les oiseaux. Mais on ne trouue pas, neantmoins, le temps du commencement d'icelle. Aucūs disent quelle fut edifiée (apres la ruine d'Amiterne & de Forcone) par les citoyens qui estoient fuiz aux bourgs, villages & chasteaux prochains, lesquels s'assemblerent là, & y firent leur habitation: & que Charles Martel l'environna puis apres, de mu

railles, & l'appella *Aquila*, pour estre en haut lieu, maistrisant les pays voisins, comme l'Aigle ( qui s'appelle *Aquila* en langue Latine) maistrise & domine les oiseaux. Mais Pádolfe colenucio au quatrieme liure des Histoires du Royaume, dit quelle fut faite par le commandement de Federic II. Empereur, & ainsi raconte le cōmencement susdit. Estans espars par les montagnes de l'Abruzzo, entre Amiterne & Forcon, villes antiques desfaites & ruinees, les peuples de Beneuēt, du mōt Cassin & de Sore ( q̄ luy mesme auoit fait ruiner) il commanda q̄ tous ces peuples s'assemblassent & edifiassent vne ville, en lieu commode & opportun, pour la defense du Royaume de ce costé là, lors appellé *Aquila*, & luy changeant de nom, il voulut que pour l'honneur de l'Empire, ceste

ste ville fust appellee *Aquila*, comme  
 il commande apertement en ses epi-  
 stres. Ainsi donc fut edifice ceste vil-  
 le d'*Aquila*, laquelle s'augmenta &  
 s'agradit, fort en peu de temps, & au-  
 iourd'huy est repute'e vne tresforte &  
 trespuissante ville au susdict Royau-  
 me. Le me tiendrois volontiers à la pre-  
 miere opiniõ, à sçauoir quelle fust edi-  
 fice par ces peuples r'assemblez des  
 enuiron, qui tuerent les tyrans & qui  
 se deliurerent de la grande seruitude  
 en laquelle ils estoient detenez, attẽ-  
 du qu'il ne semble pas estre possible  
 qu'elle fust faite premieremẽt par Fe-  
 deric II. & moins par Charles Martel:  
 car ie trouue qu'il est faict mention  
*Aquila*. ou d'*Aquila*, plusieurs annees  
 deuant que ledit Federic & mesmes  
 Charles Martel fussent nez, comme le  
 mesme Blonde demonstre en vn au-

tre endroit, en ses Histoires, & mesmes en la description de la cession du Duché de Pouille faicte à Robert Guischarde par Nicolas II. Pape de Rome en l'an de nostre salut 1060. laquelle cession fut faite en ladite ville d'Aquila, & Federic florissoit l'an 1212. & Charles Martel, l'an 1309. Il est vray q̄ parauenture ces escriuains se pourroyét bien ainsi accorder & dire que s'estans là assemblez les habitans des prochains Chasteaux, apres qu'ils eurent occis les susdits tyrás & basty les maisons, faict les rues, & pareillement fortifié le lieu de quelques ramparts (comme il est à croire) ladite ville fut ceinte & entouree de murailles, ou par ledict Federic, ou par Charles Martel, lesquels la fortifierent bien, firent ces habitans citoyés d'icelle & leur donnerent le titre de noblesse.

Parquoy



Parquoy dela en auant, ceste ville cō-  
mença à croistre de peuple, de riches-  
ses & puissance tellemēt qu'elle, a ob-  
tenu la principauté & preeminēce de  
la region. Mais depuis quelque temps  
en ça, elle a esté fort douteuse en soy-  
mesme, despuis que Loys Comte de  
Montoire eut le gouuernemēt d'icel-  
le, lequel par sa prudence, l'a gouuer-  
nee en grande paix, souz la Seigneu-  
rie, neantmoins de Ferrád Roy d'A-  
ragon & de Naples, & aussi de Char-  
les quint Empereur. En fin comme  
iceluy fust detenu à Naples, defaillāt  
aussi le nombre des viuās, en l'an 1528.  
comme les citoyens fissent quelque  
trouble & esmotion à l'encontre des  
soldats dudict Empereur, ou plustost,  
selon l'opinion des autres, comme ils  
se defendissent des outrages que les  
soldats leur faisoient, cōme il semble  
plus

107  
plus vray semblable, elle fut mal trait-  
tee par Filebert prince d'Orange Vi-  
ce-Roy de Naples, de maniere qu'il  
condamna la ville à fournir dix mille  
ducats. A raisõ dequoy les Aquilains  
demourerent fort mal contens, mais  
comme il fust besoin de payer ladicte  
somme d'or, & cõme ils n'eussent pas  
dequoy la fournir, ils furent contraints  
de mettre la main aux sacrez vases des  
Eglises, & par semblable de prendre  
les riches ornemens de la sepulture de  
S. Bernardin. L'on y fit encores quel-  
ques autres maux, que ie laisseray à  
dire de peur d'enuyer le lecteur vray  
Chrestien, qui aspire desia à ce que ie  
scay bien qui luy sera plus agreable  
d'entendre que cecy, & qui luy cau-  
sera vne grande ioye meslee d'amer-  
tume & de tristesse: vne ioye voyant  
la seule cause de son salut eternal: &  
vne

vne griefue douleur, considerant la  
 rigoureuse ( mais à nous profitable )  
 sentence de mort prononcee contre  
 nostre sauueur Iesus Christ, & sur luy  
 mesme, helas! de poinct en poinct  
 executee, de maniere, mes amis, qu'il  
 nous a monstré le chemin de porter  
 hardiment nostre croix apres luy, si  
 nous voulõs iouir de la vie bien heu-  
 reuse & eternelle, qu'il nous a aquisé  
 par sa mort & passion. Mais pour re-  
 tourner à nostre susdite ville d'Aqui-  
 la, qui nous a decouuert vn gage si  
 precieux demouré si long temps en-  
 feuely, & la vraye marque de nostre  
 redemption, ceste noble cité est souf-  
 mise à la seigneurie du Royaume, la-  
 quelle a tasché & s'est bien souuent  
 efforcee de se soumettre à l'Eglise Ro-  
 maine, pour estre du territoire de sa  
 saincteté, ou bien de s'assuiettir aux

François, quand ils sont passez pour  
 acquerir le Royaume. Et pour ceste  
 cause elle a tousiours esté fort greuee  
 & chargee, & a souffert grands outra-  
 ges, quasi cōme figure (s'il m'est loisi-  
 ble de parler en ceste maniere) de sa-  
 cré seau de nostre vie & salut, qu'elle  
 a si long téps gardé & enclos en son  
 sein, venant de celuy qui a esté souf-  
 mis pour nous à tout outrage, blas-  
 me, & vitupere. pres de ceste ville fut  
 occis le vaillant Braccio de Mantouë  
 chef de guerre, comme raconte Blon-  
 de, Sabellic, Platina, Simonetta & Co-  
 rio avec plusieurs autres historiens.  
 En ce lieu est dignement reueré le  
 corps de S. Bernardin de l'ordre des  
 freres mineurs, premier reformateur  
 de la vie reguliere de cest Ordre.  
 Lequel estant Toscan de nation & de  
 noble famille des Albizesques aiant  
 pour

pour pere Tollus, & pour mere Neera fille de Bindushabitans de la ville de Siennes, il estoit totalemēt incliné à la deuotion de ieusner, & singuliere ment les samedy: aussi se rendit il fort affectionné au seruice des pestiferez estant pour lors la ville de Sienne fort affligé, ce fust l'an de grace 1400. ou il acquit grand louange & honneur au seruice des pauures malades, se rendant seruiteur de vingt malades de la peste. Il fust aussi pour la saincte vie & conuersation esleu Euesque par feu Pape Eugene, à la requeste de ceux de Siennes, Ferrare & d'Urbain, non obstant le refus qu'il fist de la dignité Episcopale pour ne se trouuer digne de ceste dignité & charge, & alors par permission diuine il rendit guerison à vn boiteux: sur la fin de ces affaires & aiant sainctement vescu & fait plu-

fleur miracles il s'achemina pour aller  
 en Pouille pour prescher l'Euangile,  
 mais en chemin il deuint malade en  
 la ville d'Aquila en vn conuent des  
 Cordeliers, voulant reformer ledit cō  
 uent comme il auoit desia fait de plu  
 sieurs autres, & fust tellement pour  
 suiuy de maladie qu'il rendit l'Esprit  
 à Dieu l'an de grace 1443. le 20. Mars  
 estant son corps enseuely audict con  
 uent, situé hors ladicte ville d'Aquila  
 ou plusieurs malades ont recouuert  
 santé & guerison, signâment vn sourd  
 lequel l'aua ses oreilles de l'eau en la  
 quelle son corps auoit esté plongé. Et  
 fut puis apres l'an 1450. par feu Pape  
 Nicolas cinquiesme canonizé & mis  
 au rég & catalogue des saincts. Et de  
 nostre tēps Iean dit Aquilain, de l'or  
 dre des freres prescheurs, excellent  
 Theologien & tresfacond & eloquēt  
 predi

predicateur, cōme l'on peut cognoi-  
 stre par les sermons qu'il a fait & com-  
 posé, à fort annobly & renommé ce-  
 ste dite ville. Plusieurs autres gentils  
 & nobles esprits, ont illustré ce lieu,  
 ainsi que i'ay entendu, mais pource  
 que ien'ay pas certaine cognoissance  
 d'iceux, ie les laisseray nommer à au-  
 tres. Le fertile territoire de ceste dite  
 ville, outre les autres choses, produit  
 vne grande abondance de Safran, du  
 quel se tirent par chascun an, plus de  
 quarante mille ducats d'or, sans met-  
 tre icy en compte vne infinité d'au-  
 tres biens & commoditez, qu'il ainei-  
 ne pour la vie des habitans de ladite  
 ville & de ceux qui se tiennent aux en-  
 uirons, enquoy certainement elle est  
 celebre & heureuse: mais elle me sem-  
 ble encores beaucoup plus heureuse,  
 outre tous les biens sus mentionnez,

de ce qu'elle a c'est honneur d'auoir si  
estroittement gardé, comme encores  
elle garde aujourdhuy, l'arrest de no-  
stre bien souuerain qui passe tous les  
biens, aises & commoditez du mon-  
de. Voila d'oc ce qui m'a semblé bon  
deduire en brief de l'excellence & no-  
blesse de ceste ville, au Royaume de  
Naples, en laquelle (comme i'ay desia  
dit) a esté trouuee ceste annee 1580. la  
sentence de mort ietee a l'encontre  
de nostre Seigneur Iesus-Christ, par  
le president de la Iudee Ponce Pilate  
copiee & fidelement traduite de la lá-  
gue Hebraïque en autres langues, &  
principalement en la nostre, ainsi que  
i'ay desia touché dessus. Et combien  
que Pilate ait esté rigoureux à l'en-  
contre nostre seigneur Iesus-Christ  
par sa seueresentence, ça esté plus par  
contrainte & importunité des Iuifs le  
menaf



menassant de le rendre odieux à l'Empire Romain q̄ autrement, toutesfois son ambition & iniustice l'a principalement prouoqué à ce faire, car il a montré enuers les Iuifs assez sa benignité, & douceur, n'ayant executé telles cruautéz a l'endroit d'iceux cōme il pouuoit bien faire : comme tesmoignent les exēples recitez par Iosephe en son liure des antiquitez Iudaiques chapitre 4. liure 18. nonobstant qu'il eust receu par eux beaucoup des outrages & iniures, estant par eux accusé deuant le Consul Vitellius d'estre meurtrier, & pour ceste occasion s'estre reuoltez al'encontre de luy. car au commencement de son gouuernement de la Prouince de la Iudee ou il auoit gouuerné dix ans: apres la mort de l'Empereur Auguste lequel auoit tenu l'Empire 57. ans six moys & deux iours

iours estant enuoie par Tibere Empe-  
 reur fils de Iulia femme d'Auguste  
 Empereur pour prendre possession  
 de son gouuernement, il fit porter de  
 nuit en la ville de Hierusalem des  
 Images de l'Empereur a couuert: la-  
 quelle chose trois iours apres engen-  
 dra grand bruit & tumulte entre les  
 Iuifs, car ceux qui estoient la furent e-  
 stonnez comme voians deuant leurs  
 yeux leurs loix prophaner, pource q̃  
 leur loy ne leur permettoit de poser  
 vne seule image ou statue en la ville.  
 En sorte que ceux des champs enten-  
 dans le bruit & plaintes des habitans  
 de Hierusalem, s'en allerent en gran-  
 de diligence vers Pilate en la ville Ce-  
 saree & le prierent de grande affectiõ  
 que ces images & statues de l'Empe-  
 reur fussent ostez de la ville, & q̃ les  
 droits du pays leur fussent gardez,  
 mais

mais Pilate ne voulant aucunement entendre leur requeste : pourtant se ietterent en bas par terre al'entour de la maison de Pilate, & furent la cinq iours & cinq nuits continuelles sans se bouger. Pilate voiât cela môta en son siege Iudicial faisant appeller les Iuifs qui estoient en grand nombre, comme s'il eut deliberé de leur donner response, mais il y eut la tout incontinct vne bande des soldats assemblez & bien armez, qui enuironnerét les Iuifs & aiant le signe, se diuiserent en trois pour mieux enclorre les Iuifs, lesquels voians ceste apparence non esperée des choses espouventables furent tous esperduz. Lors Pilate leur denonça qu'il les feroit tous tuer s'ils n'y reçoivent les images de Cesar, & quant & quant il fit signe aux gens de guerre de desgaigner leurs espees, les Iuifs

D

tous en vn moment & comme d'vne  
 meſme deliberation ſe ietterent bas  
 par terre & preſenterent leurs teſtes  
 nues pour receuoir les coups des ſol-  
 dats, criās tous a haute voix, qu'ils ay-  
 meroiēt beaucoup mieux eſtre tous  
 taillez en pieces, & tuez, que de veoir  
 prophaner leurs loix: adonc Pilate cō-  
 me doux & bening ſans les mettre à  
 mort, ſ'eſmerueillant du grand zele  
 que ce peuple auoit a leur loy fit com-  
 mandement, que ces ſtatues & ima-  
 ges fuſſent oſtees incontinent de Hie-  
 ruſalem. Deſpuis encores il monſtra ſa  
 benignité & clemence en vn autre tu-  
 multe ou trouble qu'il leur fuſcita, car  
 il y auoit entre les Iuifs vn threſor ſa-  
 cré lequel ils appellent Corban. Pilate  
 commanda qu'il fut deſploié, & em-  
 ploié pour faire faire les conduits des  
 eaux, leſquelles il faiſoit faire venir de

trois

trois cens stades, & pour cela se releuerent des complaints du peuple Iudaicque, tellemēt que mesmes ils environnerent avec grans crix & lamentations, le siege Iudicial de Pilate qui estoit la venu en Hierusalem. Il auoit bien pourueu a leur tumulte, & pour ceste cause il auoit meslé parmy le peuple des gens secretement armez & sur leurs armes portoient des robes a la façon des autres, & leur comanda de ne mettre point la main aux espees, mais bien qu'ils frappissent des gros bastons seulement, avec des menaces. aiant ainsi pourueu il donna de rechef signe de son Tribunal, & tout incontinent les Iuifs furent bastus, aucuns toutesfois moururent des coups les autres furent opprimez miserablement, enfuiant contre l'intentiō toutesfois de Pilate, lors la multitude se

teut, voiant la calamité de ceux qu'auoient esté ainsi tuez autres exemples pour cause de briefueté laisserōs, nous contentans de ceux cy.

Copie de la sentence prononcee par Ponce Pilate president en la Iudee du Regne dixseptieme, de l'Empereur Romain Tibere, à l'encontre de Iesus fils de Dieu & de la vierge Marie, nommé Christ, condamné à mort de la croix, entre deux voleurs, le vingt cinqiesme de Mars, trouuee miraculeusement par les passans, en la ville d'Aquilee, dedans vn tombeau fait d'vne belle pierre, auquel furent trouuez deux caisses : l'vne de fer, & dedans icelle, vne de marbre fin, dedans laquelle fut trouuee escripte en Hebrieu, la sentence cy apres contenue.

*L'an*



*An dixseptieme de l' Empire de Tibere, Empereur de tout le monde, monarque inuincible, & de l'Olympiade. 121. de la Cliede l'annee 84. de la creation du monde, suiuant le millesime & la partition des Iuifs: quatre fois 1174. de la propagation & accroissement de l'Empire Romain l'an 78. de la deliurance de la seruitude des Babyloniens, l'an quatre cens huietante: de la restitution du sacré Empire, 497. du consulat du peuple Romain, de Lucius Piso: du Proconsulat de Marcus Isauricus: du commencement du public gouvernement de la Iudee, par Valerius Palestina: du temps que Quintus Flavius gouuernoit en la ville & cité de Hierusalem, dās laquelle estoit President tres-agreable Ponce Pilate Regent & gouuerneur de la basse Galilee: du temps d'Herode Antipater: du temps des souuerains sacrificateurs du saint temple, Anne, Caiphe, Alismael: du temps*



des chefs du saint temple Rabaham, Anchabel, Ioachim: & des Centeniers, Comtes Romains, & de la cité de Hierusalem, Quintus Cornelius Sublima, & Sextus Pompeius Ruffus, le vingt cinquiesme iour de Mars. Le Ponce Pilate, president pour l'Empire Romain entré au palais & siege principal, iuge & condamne par sentence de mort Iesus nommé des Iuifs Christ Nazarien, du pays de Galilee, comme un homme seditieux en la loy Mosaique, & contraire à la loy de l'Empereur Tibere, nous le condamnons à estre mis & attaché avec des clous, en l'arbre de la croix, à la maniere des criminels & malfaicteurs! & estant icy en l'assemblee de plusieurs riches & pauvres, comme ainsi soit, qu'il n'ait cessé de mettre troubles & dissention par toute la Iudee, soy disant fils de Dieu Roy d'Israel, avec menaces de la ruine de ceste cité de Hierusalem, & du saint temple. Et en outre, comme  
ainsi



ainsi soit qu'il ait refusé de paier le tribut à Cesar, aiant prins la hardiesse d'entrer en ceste dite cité, & au saint temple avec palmes & magnificence, comme Roy, menant apres soy une grande partie du peuple, nous commandons à nostre premier Centenier Quintus Cornelius, de mener publiquement par ceste cité ledict Jesus Christ lié, flagellé, vestu de pourpre & couronné d'espines, portant sa croix sur ses espaules, à fin de seruir d'exemple à tous malfaiçteurs. Nous voulons qu'avec iceluy soient menez deux voleurs meurtriers: & qu'il sorte puis apres par la porte de la ville Giagarole, nommee Antonienne, pour estre mené au lieu public de la montagne dicte de Caluaire, & pour y estre crucifié: & quand il sera mort, nous voulons que le corps demeure pendu sur la croix, pour un commun spectacle de tous malfaiçteurs, & que sur la croix soit mise ceste superscription en trois langues: en He-  
brien

*briev.* Iehudim Melech Nofrj Ief-  
 chua. *En Grec*, Iifos Nazoraios ó Vafi-  
 lefron Iodaion. *En Latin*, Iefus Naza-  
 renus Rex Iudeorum. *Nous comman-*  
*dons en outre, que personne de quelque qua-*  
*lité & condition qu'elle soit, n'entreprenne*  
*& soit si temeraire d'empescher telle iuſtice*  
*par nous faiçte, adminiſtree & exe-*  
*cutee, ſelon la rigueur des decrets*  
*& loix des Romains, ſur les*  
*Iuifs, ſur peine d'eſtre re-*  
*belle à l'Empire*  
*Romain.*

**T E S M O**

**T E S M O I N S D E N O-**  
*stre sentence de douze Tribus d'Israel,*  
*Par les Pharisiens.*

Rabbani  
 Daniel  
 Rabbani le deuxieme  
 Ioanni  
 Bonicat  
 Rabbani  
 Infabec  
 Paricuha.  
 Rabbani  
 Simeon  
 Bonet.

*Par les souverains prestres.*

Rabbani, Zados, Bonica falbo.

*Notaires du present acte public criminel.*

Notan. Berta.

*De la part de l'Empire, & President  
 des Romains.*

**E**

ALLUSION SVR LE NOM  
*de la ville d'Aquila en Franccis*  
*dict Aigle.*

OR croyez certainemēt avecques moy, amy Lecteur, qu'il n'est pas sans quelque grād mystere que ceste sentēce, comme nous auōs desia dit cy dessus plusieurs fois, s'est trouuee en ceste susdite ville d'Aquila, dite en Latin *Aquila*, comme nous auons desia touché aussi : & l'Italien retiēt la mesme appellation, qui signifie l'Aigle, en nostre langue. Car l'Aigle a eu l'hōneur de signifier tousiours par dessus tous autres oyseaux quelque bon encontre, & est à presumer que pour ceste cause, & par vn certain & heureux presage, la susdite ville d'Aquila, portant le nom d'Aigle, nous a gardé & descouuert vn gage si precieux, & donne vn si bon encontre. L'Aigle nous signifie la prosperité qui est enuoyee du Ciel, comme bien le tesmoigne Anacreon Autheur fort ancien : disant, que Iupiter, voulant faire la guerre aux Geans, fist sacrifice au Ciel, & que le vol de l'Aigle luy fut au presage de sa victoire, & qu'il en  
 porta

porta vne d'or en son enseigne, apres qu'il eut vaincu. Les anciens disoyent qu'il falloit auoir songneusement egard aux gestes & manieres de cest oyseau, pource qu'en volant il donnoit vn tres-heureux presage & succes des affaires, comme Arxion Parrhasius, signifia à Xenophon, qui se preparoit d'aller à l'encontre des Bythyins. Quand l'Aigle estoit assise, elle denotoit qu'il auendroit quelque grand cas, en quoy neâtmoins y auroit vne biẽ grande peine, à cause que les autres oyseaux la molestent, quand elle est en ceste maniere. Ce presage se presenta au mesme Xenophon, s'acheminant d'Ephese vers Cyrus: car il cogneut par vne Aigle, assise à droite, qu'avec grande peine il obtiẽdroit quelque grande louange, comme il luy aduint depuis. C'est vne chose merueilleuse que cest Aigle, est indice de mesme chose par tout le monde: ce qui ne se trouue en tout le demourant des oyseaux, desquels ceux là, qui portent bon encontre aux vns, sont malheureux pour les autres. Et ainsi ceste ville porte le nom de l'Aigle, pour auoir gardé, ou pource qu'elle deuoit garder vn

bôn rencontre, & bien vniuersel à tous Chrestiens. Mais à qui est-ce que l'Aigle n'a tousiours annōcé quelque bien & prosperité? s'est-il iamais passé aucune guerre, en laquelle on l'ait peu voir ocieuse? soit que l'on voye l'histoire des Assyriens, des Medes, des Perfes, que l'on fueillette les Annalles des Grecz, des Macedoniens, la gloire & le cōble de felicité des Romains? auxquels y a-il chose qui ait esté en plus grande recommandation, qu'ils ayent estimée plus saincte & plus honorable, que l'Aigle? Et pour en monstrier l'exemple est-ce pas chose admirable d'une Aigle, laquelle se tint assise tout le long d'un iour, sur le ioug du char de Gordius, pauure homme, ce qui demonstroit que son fils Mydas, seroit Roy de Phrygie. Comme la famille des Heraclides, entre les Argines, fust venuë à defallir, de laquelle ils auoyēt accoustumé deslire anciennement leurs Roys, ils furent demander auis à l'Oracle, touchant la creation d'un Roy, auxquels fut faite responce, que l'Aigle leur enseigneroit cela. Quelques iours apres, l'Aigle descendant d'enhaut, se vint asseoir sur  
la

la maison d'Ægon, & par ainsi fut esleu Roy du consentement d'un chacun. L'Aigle par semblable, donna à entendre à Hieron, ieune homme Sicilien, de basse condition, qu'il seroit quelquefois Roy, pour ce qu'elle se vint asseoir sur son bouclier, ainsi qu'il estoit à la guerre. Chacun sçait ce que l'on recite de Tarquinius Priscus, auquel vne Aigle osta le chapeau, comme il estoit en chemin d'aller à Rome, qui luy fut vn presage de sa principauté, suivāt l'interpretatiō de sa femme Tanaquil. Il en auint, tout, & autant à Diadumenus, fils de Macrin, allant par les chāps, lequel vne Aigle defula, & posa le chapeau d'iceluy, sur le chef de la statuë d'un Roy, pour luy annoncer qu'il parviendroit à telle maiesté. Ainsi que C. Marius, estant petit garçon eust trouué vn nid d'Aigle, avec sept petis, il le print & le porta à son pere, lequel émerueillé de cela en demanda l'opinion des deuins, qui luy firent responce, que par sept fois, son fils auroit la souveraine puissance: aussi auint qu'il fut le premier sept fois Consul. Plutarque neantmoins, ennemy de l'histoire Romaine, estime

stime cecy fabuleux, pource que les auteurs escriuent que l'Aigle ne faict point plus de deux petis, cōbien que Musée dise qu'elle en ecloist trois, desquels elle en reiette deux & en nourrit vn : auquel ie peux respondre qu'il faut croire cela comme chose prodigieuse, par ce mesme, que le pere fut esbahy de voir sept petis d'Aigle, cōtre nature, cōme estoit prodigieux le fruct de la truye, laquelle fit trente cochons. Au demeurant, quant à ce nombre, sept heures apres la naissance d'Albinus, ainsi que le festin s'en faisoit, l'on apporta sept petites Aigles, qui furent posees à l'entour du berceau de l'enfant: duquel presage le pere fut d'autant plus aise, que c'est vne chose rare de voir en Afrique des Aigles à Hadrumente, lieu de sa natiuité. Ne fust ce pas vn merueilleux presage à Octavian, auquel disnant en vn bois, à deux lieues de la ville, sur le chemin de la Champaigne, vne Aigle, osta le pain de la main, à l'impourueu, & puis apres auoir volé bien haut retourna, & deuala doucement, & le luy remit en la main: l'Aigle par semblable qui n'auoit iamais esté veuë à Rhodes,

alla



alla s'asseoir à la bonne heure, sur le feste  
 de la maison ou Tybere se tenoit, peu de  
 iour auant qu'il fust r'appelé. Cōme Clo-  
 di<sup>o</sup>, qui seruoit de rifee à la court Romai-  
 ne, eust à la parfin esté faict Consul, par le  
 moyen de Caius, son neueu, vne Aigle se  
 vint ietter sur son espaule droicte, ainsi  
 qu'il entroit au Palais, avec les Huissiers,  
 en signe qu'il seroit Empereur. Auint aussi  
 que deuant que l'on donnast la bataille  
 Bebriaque, deux Aigles combatirēt l'vne  
 contre l'autre, à la veüē d'vn chacun, &  
 quād l'vne fut vaincuē, en vint vn troisie-  
 me du costé du Leuant, qui chassa l'Aigle,  
 laquelle estoit demeuree victorieuse: par  
 ainsi Vaspasian, suruenü des parties d'O-  
 rient, où il commandoit, obtint la princi-  
 pauté, ce pendant que deux Empereurs  
 s'entrefaisoyent la guerre, il aduint aussi  
 au moyen d'vne Aigle, que l'on iugea Ma-  
 ximus deuoit estre Empereur, nonobstant  
 qu'il fust de petit lieu, & venu d'vn ferru-  
 rier, & selon quelques autres, d'vn char-  
 pentier: & furent de cest aduis pource  
 qu'vne Aigle luy auoit porté beaucoup  
 de chair de bœuf, quand il fut né (parquoy  
 il fut

il fut esleu Empereur, en vn temps fort calamiteux, à fin de resister à la cruauté de Maximinus ) mais voyant l'Aigle susdite ceste chair par terre, à laquelle l'on faisoit cōsciēce de toucher, elle la releua & l'emporta en vne prcohaine chappelle dediee à Iupiter. Par vn semblable prodige, vne Aigle enleua du berceau Aurelian, sans luy faire aucun mal, & le posa dessus vn autel, pres vne chappelle, s'estant d'auanture trouué sans feu. Mais à quel propos alleguay-ie tant d'exemples de l'Aigle, signifiant bon encontre, seigneurie & principauté? c'est pour monstrier que non sans cause ce nom a esté baillé à ceste ville susdite du Royaume de Naples, non pour le regard seulement qu'elle deuoit estre la principale de la Prouince, comme l'Aigle est la principale & maistresse des autres oyseaux, mais pource qu'elle deuoit auoir cest honneur & prerogatiue, de garder en ses cabinets, le seau de nostre salut, & la susalleguee sentence de la mort de nostre Sauueur, Roy des Rois, & Empereur des Empereurs, qui sont designez au moyen de l'Aigle. Mais il se peut faire, dira quel-  
qu'un

qu'un que tout ce que j'ay dit cy dessus, és exemples susditz, soit venu par accidēt attendu que nous voyons auenir tous les iours, choses encores plus émerueillables aux hommes les plus contemptibles du monde, dont ils n'aquerent aucun renom & louange : & faut penser que les choses susdites ont esté remarquées, pource que les faits & propos de ceux là, qui sont esleuez en quelque haut degré d'honneur, sont volōtiers recueillis comme Oracles: mais accordons aux querelleux, que ces choses ne soyent veritables, ie croy qu'ils ne niron pas qu'il faut qu'il en soit quelque chose, par-ce que si souuēt les Aigles ont monstré, comme l'on se deuoit porter aux affaires , voire mesmes ont esté enuoyees par permissiō de Dieu, pour auertir les hommes de la fin & succes de leurs entreprinſes. Et pour continuer l'allusion de nostre *Aquila*, ou Aigle : Comme Alexandre de Macedone fust né, deux Aigles se vindrent soir toute celle iournee, sur le coupeau de la maison où il estoit né, pour monſtrer qu'il auroit deux Empires, l'un d'Europe, l'autre d'Asie. Celle qui sortit

d'une armee nauale, pour aller en terre, où elle s'assit, donna à entendre qu'il falloit vaincre & debeller les Perses par terre, plustost que par la mer, suiuant mesmes l'interpretation d'Alexandre, contre l'opinion de Parmenon, & en celle furieuse bataille, qui fut donnée à Artelle, entre Alexandre & Daire, fut veüe vne Aigle descendre peu à peu, sur le chef d'Alexandre, laquelle ne s'estonna aucunement du bruit des armes, ny d'entendre chamailier, ains demoura longuement comme pèduë à l'entour du cheual du Roy, pour montrer quelle seroit l'ysuë de ce cruel combat. Auint vn semblable presage à Fabius Valeus, cōme on lit en Tacite, car le mesme iour qu'il fut prest de faire marcher son armee, y eut vne Aigle, qui en fut cōductrice, volant tout doucemēt, selon que le cāp marchoit, sans s'effrayer du tumulte & bruit des soldats, qui l'admiroyent & la saluoyēt: ce qui leur fut vn certain presage de leur bon heur & prosperité. Autāt en aduint à Vitellius, allant au deuant d'Othon, avec ces forces, auxquelles vne Aigle venant de la partie droicte, & les  
deuan

42

deuançant monstroit le chemin. En la memorable bataille, en laquelle quinze mille Locrois seulesmēt, vainquirēt & desfirent deux cens vingt mille Crotonois, on dit qu'il y eut vne Aigle, qui ne se partit iamais du costé des Locrois, tant que la bataille dura, volant tousiours à l'entour d'eux, iusques à ce qu'ils demeurèrent victorieux. Il y a donc quelque grād mystere au nom de ceste ville appellee du nom de l'Aigle, qui est le presage de la victoire, en ce que ceste ville Aquila a tenu caché & decouuert, en fin la sentēce de cōdamnation & de mort de nostre Sauueur Iesus-Christ, lequel mourant à vaincu la Mort, & a obtenu la victoire à l'encontre du diable ainsi l'Aigle, ou la ville portant le nom de ce Royal oyseau, nous à porté bonheur, suiuant l'allusion, en nous decourant vne chose tant rare, & la certification que nous auons de la victoire que nous obtenons à l'encōtre de la chair Sātā & le mōde, par la mort de Iesus Christ, si nous voulons deüement faire nostre profit de sa Croix. IESVS CHRIST est nostre Aigle, & a bon droit luy peut l'on

attribuer ce nom, puis que l'Aigle signifie l'autorité & Royale maiesté. Ce qu'estant ainsi y a-il vn plus grand Roy que IESVS CHRIST, qui est celuy qui proprement donne les Empires, Royaumes & Coronnes, de maniere qu'à iuste cause, on luy peut attribuer le tiltre d'Aigle, par vne certaine allusion aux vertuz de cest oyseau, dõt le naturel est d'estre charitable & misericordieux, cõme veritablement IESVS CHRIST nostre Sauueur, s'est monstré tel en nostre endroit. L'Aigle est benigne: IESVS CHRIST n'est seulemēt l'exemple de douceur & benignité, ains la benignité mesme. Et surce ie ne veux pas oublier, q̄ les modernes ont representé l'Aigle, avec vn autre oyseau, mangeans ensemble en vn mesme lieu, pour denoter la benignité, & veux alleguer à ce propos, ce que i'ay leu d'admirable en Plutarque. Comme la peste fust anciēnement fort aspre en Lacedemone, on fut auerty par l'Oracle qu'elle cesseroit, en imolant par chacun an quelque damoiselle vierge: à quoy les Lacedemoniens obeirent: ce pendant auint que le sort tōba sur Heleine: & ainsi  
qu'on

qu'on la menoit pour estre sacrifiée, deua-  
 la vne Aigle, qui print le cousteau d'entre  
 les mains du Sacrificateur, le porta en vn  
 endroit, ou il y auoit vn troupeau de be-  
 stes, & le laissa tomber sur vne genice : &  
 pour ceste cause, ce sacrifice fut retranché  
 & aboly, comme Aristodeme a enseigné.  
 Il en auint à Rome, tout autant, & pour  
 la mesme occasion, en la personne de Va-  
 leria Luperca, cōme Aristide escrit, en son  
 dixneuſieme liure de son histoire d'Italie.  
 Et pour vn exemple de plus grande beni-  
 gnité, denotant mesmes la recōpense d'un  
 plaisir receu. Crates de Pergame & Stefi-  
 chore Poëte, recitent quasi vne mesme hi-  
 stoire : comme s'ensuit, Cōme seize mois-  
 sonneurs eussent enuoyé vn de leurs com-  
 pagnōs chercher à boire, il trouua vn ser-  
 pent en vne fontaine, lequel s'estoit noué  
 estroittement à l'entour de l'Aigle, en sor-  
 te qu'il la suffoquoit. Le moissonneur a-  
 yant sa faucille s'approcha, & couppa le  
 serpent en deux, sauuant l'Aigle qu'il l'ai-  
 sa enuoler, & puis s'en alla puiser de l'eau  
 en sa cruche, qu'il porta à ses cōpagnons,  
 lesquels en beurent tous, mais quand ce

vint qu'il en voulut boire, l'Aigle fut là  
incontinent, laquelle l'empescha de ce  
faire; le moissonneur estonné de cela, &  
criant apres l'Aigle qu'il recognoissoit, la  
cuidoit bien accuser d'ingratitude, & con-  
ter à ses compagnons tout le faict, quand il  
les vid tous, par cy, par là, tirer à la fin &  
mourir. Alors cogneut-il bien que l'eau  
qu'ils auoyent beu, en estoit cause, pour ce  
que le serpent l'auoit empoisonnee, & que  
pour ceste cause, l'Aigle recognoissant le  
plaisir à elle faict, l'auoit empesché d'en  
boire, & luy auoit par consequent sauué la  
vie, vsant en son endroit du mesme tour,  
qu'il luy auoit ioué, estant en danger du  
serpent. N'est-ce pas grand cas que l'Aigle  
ne faict compte du tort & de l'iniure à elle  
faicte? Et c'est pourquoy, pour signifier  
l'homme contempteur du tort qu'on luy  
faict, aucuns ont inuenté la maniere de  
peindre vne Aigle, se tenant coy, douce &  
ne menaçât du bec, & de mettre vne cor-  
neille au dessouz, qui l'agace & l'impor-  
tune selon son naturel: mais l'Aigle n'en  
faict non plus d'estat, que l'Elephant, de la  
mouche. Ce qui represente l'incompara-  
ble



ble bōté & benignité de nostre Seigneur, vraye & parfaite Aigle, lequel a cōtemné tous les desplaisirs qui luy ont esté faicts au monde, n'a point regardé aux torts & iniures à luy faictes, aux embusches, qui luy ont esté dressées, ains a pardōné à ceux qui luy ont faict mal. Luy mesme dōne ce noble titre d'Aigle, à ses Apostres, quād il dit, en vn certain passage de S. Matthieu, *Là où sera le corps, les Aigles s'assembleront: Adamance par le corps, entend le mystere de la passion de nostre Seigneur: par les Aigles les Apostres, desquels Esaye dit, Ils prendront des ailes comme les Aigles, courront & ne seront iamais lassez: iront & n'aurōt iamais faim: ou bien suiuant vne autre interpretation, Courront & n'auront point de peine, chemineront & ne seront point lassez.* A laquelle exposition Euchere s'accorde, disant, sur ce passage: que par les Aigles, les ames sont entenduës, & qu'il faut entendre ce lieu de Salomon, *La voye de l'Aigle au ciel: de l'Ascension de Iesus Christ, la vraye Aigle: de maniere que non sans quelque grand mystere, la sentence de sa mort & condamnation, s'est trouuee es-*  
 troit-



troitement enclose, en la ville de ce nom,  
*Aquila*, pour monstrier par vne certaine  
 figure, l'excellence du lieu, par le moyen  
 de ce Tresor, tant noble & excellent, qui  
 s'est trouué de ceste tant clair voyante Ai-  
 gle, qui vole (disoit Irenee) que les Pro-  
 phetes ont annoncee, & laquelle, par le  
 moyen de S. Iean, mesmes repre-  
 senté, au moyen de l'Aigle,  
 manifeste la grace du  
 saint Esprit, en  
 l'Eglise.

## PRIVILEGE.

**E**ST permis à Iean Stratius, marchand Li-  
 braire, faire imprimer la presente sentence  
 de Mort, donnee à l'encontre de nostre Seigneur  
 IESVS CHRIST, par Ponce Pilate. Et de-  
 fences à tous autres Libraires & Imprimeurs,  
 de imprimer ne faire imprimer, la susdite sen-  
 tence, à peine de confiscation desdits Livres, &  
 d'amende arbitraire. Fait le neuvieme de  
 Ianuier, 1581.

DELANGES.



*Henri 20 11*